

# POSEUR DE MENUISERIES ET D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

## PUBLIC :

Tout public.

## PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

## DURÉE DE LA FORMATION :

Remise à niveau : 108 heures  
Soutien individualisé : 115 heures  
CCP 1, 2, 3, 4 : 185 heures/CCP  
Immersion en entreprise : 210 heures  
Examen : 14 heures

**Durée totale max. : 1187 heures**

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

## HORAIRES :

Du lundi au vendredi :  
8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

## PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats par session.

## LIEUX :

Sur l'un de nos centres agréés :  
CAYENNE - Dégrad des cannes,  
KOUROU - ZI Pariacabo,  
St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

## INSCRIPTIONS ET DATES :

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél. : 0594.31.36.70, E-mail : secretariat@formationdom.fr.

## PROFIL DES FORMATEURS :

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

## VALIDATION VISÉE :

**Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

## OBJECTIFS :

- Être capable de réaliser la pose d'ouvrages de menuiseries intérieures.
- Être capable d'installer des éléments d'aménagement mobilier intérieur.

## CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

### Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier.

Lecture de plan appliqué au métier.

Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.

Prévention, santé et sécurité au travail.

Travail en hauteur.

Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

### • CCP 1 : Poser des menuiseries intérieures et des cloisons de distribution :

Installation de menuiseries intérieures.

Montage des cloisons de distribution.

### • CCP 2 : Poser des parquets, lambris et escaliers :

Pose des parquets, escaliers et garde-corps ainsi que des éléments décoratifs.

### • CCP 3 : Aménager des espaces de rangement :

Aménagement des espaces de rangement.

Installation des façades de placard.

### • CCP 4 : Installer une cuisine équipée :

Installation des éléments de cuisine et de salle de bains.

Installation et raccordement des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

Soutien individualisé.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
  - Livrets techniques remis aux stagiaires,
  - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

## TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES :

Aucune donnée disponible en 2020.

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES :

L'obtention de l'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

## SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un poseur de menuiserie a la possibilité de travailler dans une grande entreprise de BTP ou dans une entreprise artisanale. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe.

**Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.**

Pour plus d'information nous contacter.